

VICE CONSULAT
DE FRANCE
A CARTHAGÈNE.

oct 9 / 1862
FAES

f 89
Archive

Monsieur Mariano. Espina
à la Jamaïque

Monsieur.

Vous pouvez être sans
inquiétude sur le sort
de votre famille. Je vous.
Donne l'assurance qu'aucun
mal ne leur sera fait.
qu'ils ne sortiront de
ma maison que pour aller
à bord d'un navire.
Quoique M^r Espriella

m'ait déjà par trois
fois demandé de lui
livrer votre dame. Je
lui ai répondu que
je ne la donnerais j'aurais
qu'à la force - Je défendrai
l'entrée de ma maison
jusqu'à la dernière
extrémité - Je doute
en pouvoir mieux dire
je suis convaincu
que jamais ils n'emploieront
ce moyen - ils
ont avec raison une
frayeur de nos

navires de guerre.

Ils savent parfaitement
qu'une insulte au Consulat
de France ou à un agent
quelconque serait sévère-
ment réprimée.

Agreez Messieurs,
l'assurance de ma respec-
tueuse considération -



Le Vice-consul de France

J. Chollet

Carthage 3 octobre 1862

M^{re} Cholet

UNIVERSIDAD
EAFIT

Abierta al mundo
Biblioteca Sala Patrimonial

